

2021-2022

Rapport annuel d'activités



Comité de
résidents
du CHSLD Marguerite-Rocheleau

RENSEIGNE | ÉCOUTE | DÉFEND | ASSISTE | ACCOMPAGNE

L'installation	1
Le CHSLD Marguerite-Rocheleau	1
Image du comité	1
Mot du président du comité des résidents	2
Les membres du comité	2
Comité exécutif	2
Responsable du dossier du comité des résidents	3
Bilan des activités du comité	3
Priorités et réalisations de l'année 2021-2022	3
Transmettre les informations et communiqués	3
Augmenter la visibilité du comité	3
Renseigner les résidents sur leurs droits	4
Promouvoir l'amélioration de la qualité de vie	4
Évaluer le degré de satisfaction de résidents à l'égard des services	5
Maltraitance	5
Formation, colloque	5
Fonctions du comité des résidents	5
Tenue des rencontres du comité et autres rencontres	6
Réalisations et projets prévus pour l'année prochaine (2022-2023)	6
Assistance et accompagnement effectués par le comité	6
Conclusion	7
Rapport financier	7
Consolidation budgétaire	7



L'installation

LE CHSLD MARGUERITE-ROCHELEAU



Le CHSLD Marguerite-Rocheleau, par Groupe Santé Arbec, est un CHSLD privé situé au 8105, boulevard Cousineau à Saint-Hubert. Il a accueilli ses premiers résidents le 15 octobre 2018. Disposant d'une aire habitable spacieuse, lumineuse et sécuritaire, l'établissement de trois étages, avec ascenseurs, accueille 112 résidents en perte d'autonomie répartis dans trois unités de vie ayant chacune deux ailes distinctives appelées micromilieus qui permettent aux résidents de se sentir chez eux, dans un environnement connu et réconfortant. Il intègre les toutes dernières technologies dans le domaine de la santé et du mieux-être. Un partenariat est établi avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre pour 112 résidents.

Image du comité



Mot du président du comité des résidents

Bonjour,

Je suis très honoré d'avoir été élu comme président du comité des résidents au CHSLD Marguerite-Rocheleau.

Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour bien vous représenter. Dans un souci de collaboration avec la direction, je souhaite améliorer le bien-être de nos résidents, leur qualité de vie et représenter leurs droits.

Merci de me faire confiance.

Cordialement,

Michel Tapp

Les membres du comité

COMITÉ EXÉCUTIF

Michel Tapp	Président	Famille
Claudette Morin	Membre	Résidente
Lucie Laforest	Membre	Résidente
Donald Mercille	Vice-Président	Famille
Roger Lachmann	Membre	Résident
Diane Guertin	Membre	Résidente
Jacques Forget	Secrétaire	Résident
Yvan Brunet	Membre	Résident

RESPONSABLE DU DOSSIER DU COMITÉ DE RÉSIDENTS



Madame France Fontaine est la personne-ressource s'occupant des charges cléricales liées au bon fonctionnement du comité des résidents. Elle est employée par le comité des résidents et reçoit une rémunération pour son travail.

Elle assure une permanence téléphonique

Ses coordonnées :

Téléphone : au 450 704-4008, poste 15051

Courriel : comitedesresidents@groupeasantearbec.com

Elle assure les tâches cléricales liées au fonctionnement du comité des résidents, telles que :

- Présence aux réunions des comités via un système de vidéo-conférence.
- Rédaction des ordres du jour et des procès-verbaux.
- Envoi des documents rédigés aux membres.
- Planification du calendrier des rencontres de l'année.
- Invitations de membres représentant les services du Groupe Santé Arbec (directeurs, cadres, gestionnaires, etc.).
- Organisation des commandes et des journées de sensibilisation en lien avec les comités des résidents.

Bilan des activités du comité

PRIORITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021-2022

Nous travaillons à améliorer notre visibilité et une meilleure connaissance des droits des résidents.

TRANSMETTRE LES INFORMATIONS ET COMMUNIQUÉS

- CPM, RPCU, curatelle publique, gouvernement du Québec, etc.

AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU COMITÉ

- Lors de l'arrivée d'un nouveau résident, la réceptionniste remet le nom et le numéro de chambre du nouveau résident au membre du comité des résidents désigné à recevoir cette information. Par courriel ou simplement déposé au pigeonnier dédié au comité, à la réception du centre (toujours valide en 2021-22).

- Dans les jours suivants une nouvelle admission, un membre du comité va se présenter, expliquer le but du comité des résidents ainsi que répondre aux questions (autorisé depuis juin 2022).
- Nous avons également distribué des sacs de toile, des blocs-notes ainsi que des stylos lettrés du logo du comité des résidents (ceux-ci sont maintenant remis lors de l'admission).
- Une couverture avec le logo du comité des résidents a été remise aux résidents.
- Nous avons acheté de nouvelles cartes de fêtes surdimensionnées (9X12) avec les bons souhaits du comité des résidents que le personnel dépose sur la table du résident à son anniversaire.
- Une grande enseigne de type « Roll-Up » est installée à l'entrée principale et offre une belle visibilité du comité.
- Un cadre avec la photo de tous les membres du comité est installé à l'entrée principale
- Le comité s'est doté d'un ordinateur pour les réunions en TEAMS.
- Ajout d'une boîte à suggestions à l'entrée principale
- Deux rencontres avec le comité exécutif ont eu lieu en Octobre 2021 et en Mars 2022.
- La semaine des droits a été soulignée par le centre sans la participation du comité étant donné les circonstances.
- Un dépliant de présentation du comité des résidents est disponible à l'accueil.

RENSEIGNER LES RÉSIDENTS SUR LEURS DROITS

- Les professionnels du centre ont souligné la semaine des droits des résidents par des affiches offertes gratuitement par le RPCU et matériels de sensibilisation. Ils ont distribué des sacs, des stylos et des calepins au logo du comité des résidents.

PROMOUVOIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

- Le comité a suggéré plusieurs pistes de solutions aux différents services dans lesquels nous souhaiterions avoir de l'amélioration, par exemple :
 - ❖ Les membres ont discuté directement avec le cuisinier lors d'une réunion et ensemble trouver des solutions aux irritants tel que la répétition de certains aliments et température des plats.
 - ❖ Une amélioration au niveau de la lecture des dossiers cliniques des résidents par les employés.

ÉVALUER LE DEGRÉ DE SATISFACTION DE RÉSIDENTS À L'ÉGARD DES SERVICES

- Le sondage sur la satisfaction des services personnels a été fait mais malheureusement avec les circonstances le comité n'a pu y participer pour une deuxième année.

MALTRAITANCE

- Le 15 juin, une campagne de sensibilisation portant sur le thème « Contre la Maltraitance auprès des aînés » a été soulignée par le personnel en place au nom entre autre du comité.

Formation, colloque

- Dû à la pandémie aucune formation ou conférence n'a eu lieu.

Fonctions du comité des résidents

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations.
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents.
- Évaluer le degré de satisfaction des résidents à l'égard des services obtenus dans l'établissement.
- Défendre les droits et les intérêts collectifs ou individuels de résidents ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant que résident auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.
- Accompagner et assister, sur demande, un résident dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte conformément aux sections I, II, et III du titre II de la présente loi ou en vertu de la Loi sur le Protecteur des résidents en matière de santé et de services sociaux (chapitre P-31.1).
- S'assurer, le cas échéant, du bon fonctionnement de chacun des comités des résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Une résolution est approuvée et signée par le comité des résidents du CHSLD Marguerite-Rochelleau pour accorder :

- La délégation de signature sur le compte bancaire des comités des résidents aux personnes suivantes (présence obligatoire de deux signatures au moins) :
 - ❖ Paul Arbec (Président et chef de la direction du Groupe Santé Arbec)
 - ❖ Martin St-Jean (Vice-Président exécutif du Groupe Santé Arbec)

- ❖ Andréanne Gendron-Carrier (Directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles)
- Le règlement de toutes dépenses sur présentation d'un document « Autorisation de dépenses » signé par deux membres du comité des résidents du CHSLD Marguerite-Rocheleau.

Tenue des rencontres du comité et autres rencontres

- Nous avons tenu deux rencontres avec le comité exécutif.
- L'AGA a été transmise aux familles par courriel.

Rencontre avec directeurs, gestionnaires et professionnels

- Le 20 Octobre 2021, M. Michel Joncas, Directeur de site
- Le 30 Mars 2022, M. Florin Suciu, Chef-Cuisinier

Réalisations et projets prévus pour l'année prochaine (2022-2023)

- Révision des règles de fonctionnement.
- Tenir des rencontres du comité exécutif, 6 fois par année. 5 rencontres + AGA.
- Évaluation du comité, faire notre auto-bilan sur ce que l'on fait de bien et ce qu'on devrait améliorer.
- Promouvoir l'existence des comités des résidents par l'achat d'outils promotionnels incluant l'affichage.
- Reprendre les conférences aussitôt disponibles par le RPCU
- Participation et suivi du plan d'action du sondage annuel.
- En raison de la pandémie nos objectifs 2022-2023 sont tributaires de son évolution.

Assistance et accompagnement effectués par le comité

La commissaire aux plaintes et à la qualité des services est toujours disponible en cas de besoin. Nous n'avons effectué aucun accompagnement qui nécessitait le centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) de notre région.

Conclusion

Nous espérons que la reprise des réunions du comité sera permanente et qu'aucune autre vague ne viendra les arrêter. Plusieurs conférences et formations sont attendues avec impatience

Rapport financier

Le rapport financier est joint : Voir Annexe 3 à ce document.

Consolidation budgétaire

Comme nous avons eu une extension pour les dépenses jusqu'en mars 2023. Nous espérons que les conférences reprendront avant cette date. Nous avons quand même d'autres idées pour la promotion du comité.

**ANNEXE - 3A - RAPPORT FINANCIER DES COMITÉS DES USAGERS
ACCOMPAGNANT LA CIRCULAIRE 2016-021 (03.01.53.01)**

EXERCICE FINANCIER DE LA PÉRIODE DU : 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Une fois ce rapport financier dûment complété, veuillez suivre les modalités indiquées dans l'ANNEXE 1 intitulée «Instructions générales des annexes accompagnant la circulaire 2016-021 ».

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :	CHSLD Marguerite-Rocheleau	NUMÉRO DE PERMIS :	5124-4770
---------------------------------	-----------------------------------	---------------------------	-----------

SOLDE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Surplus / (Déficit), au début de l'exercice visé)	(a)	1 991 \$
BUDGET TOTAL ALLOUÉ PAR L'ÉTABLISSEMENT AU COMITÉ DES USAGERS (Au cours de l'exercice visé)	(b)	5 800 \$
TOTAL AUTRES MONTANTS REÇUS (Au cours de l'exercice visé) (ex.: SOMMES VERSÉES PAR D'AUTRES CU POUR DES PROJETS COMMUNS) <i>Veuillez préciser en annexe</i>	(c)	
DONS (Lorsqu'un don est destiné spécifiquement à un CU, l'établissement doit rendre la totalité de ce montant disponible au CU concerné sans amputer son financement annuel).	(d)	
TOTAL DES REVENUS (a)+(b)+(c)+(d)=(e)	(e)	7 791 \$

1. DÉPENSES GÉNÉRALES		
Soutien professionnel		
Fournitures de bureau (papeterie, photocopies, etc.)		25 \$
Publication de documents du comité		
Communications interurbaines		
Frais de recrutement		
Formations des membres du comité		
Colloques, congrès, conférences		
Frais de déplacement, hébergement		
Frais postaux		
Allocation personne-ressource		1 350 \$
Abonnements revues et journaux		
Cotisation à un regroupement représentant les comités d'usagers		687 \$
Autres (précisez) : Frais bancaire		31 \$
Autres (précisez) :		
Dépenses spécifiques réalisées avec les dons (d), s'il y a lieu (Veuillez préciser en annexe)	(f)	

2.A - DÉPENSES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU MANDAT DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ		
REPRÉSENTATION		
Précisez :		
COORDINATION		
Précisez :		
HARMONISATION		
Précisez :		

2.B - DÉPENSES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU MANDAT DU COMITÉ DES USAGERS OU DE RÉSIDENTS

RENSEIGNER SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS

Publications (dépliants, lettres d'information, etc.)		
Activités d'information auprès des usagers et des proches		
Déplacement, hébergement		
Matériel de promotion (précisez ci-dessous)		
Précisez :	Imprimerie (cartes)	333 \$
Précisez :		
Précisez :		
Précisez :		
Autres (précisez) :	Dépenses réclamées en 2020-2021 qui avait déjà été réclamé en 2019-2020	(1 026) \$
Autres (précisez) :		
Autres (précisez) :		

PROMOUVOIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES CONDITIONS DE VIE

Publications (dépliants, lettres d'information, etc.)		
Activités d'information auprès des usagers et des proches		
Matériel de promotion (précisez ci-dessous)		
Précisez :		
Autres (précisez) :		
Autres (précisez) :		
Autres (précisez) :		
Autres (précisez) :		

ÉVALUER LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES USAGERS

Activités d'évaluation de la satisfaction des usagers		
Outils d'évaluation (élaboration d'un questionnaire, sondage, etc.)		
Honoraires professionnels		
Autres (précisez) :		

DÉFENDRE LES DROITS ET LES INTÉRÊTS COLLECTIFS OU INDIVIDUELS

Activités de promotion sur la défense des droits		
Honoraires professionnels		
Autres (précisez) :		

ACCOMPAGNER ET ASSISTER DANS TOUTE DÉMARCHÉ LORS D'UNE PLAINTÉ

Frais de déplacement		
Honoraires professionnels		
Autres (précisez) :		

TOTAL DES DÉPENSES	(g)	1 400 \$
SOLDE DES DONS (d)-(f)=(h)	(h)	- \$
SOLDE AU 31 MARS 20__ (Surplus / (Déficit), à la fin de l'exercice visé) (e)-(g)-(h)=(i) <i>Le solde dans la ligne (i) représente le montant devant être récupéré par l'établissement</i>	(i)	6 391 \$

**ANNEXE - 4 - FORMULAIRE DE VALIDATION DES PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES DES COMITÉS DES USAGERS
ACCOMPAGNANT LA CIRCULAIRE 2016-021 (03.01.53.01)**

EXERCICE FINANCIER DE LA PÉRIODE DU : 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Une fois ce formulaire dûment complété, veuillez suivre les modalités indiquées dans l'ANNEXE 1 intitulée « Instructions générales des annexes accompagnants la circulaire 2016-021 ».

IDENTIFICATION DU COMITÉ DES USAGERS			
Nom de l'établissement :		CHSLD Marguerite-Rocheleau	
Nom du CISSS ou CIUSSS (le cas échéant) :			
<input checked="" type="checkbox"/>	Comité des usagers	<input type="checkbox"/>	Comité des usagers continué
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Comité des usagers du centre intégré
Numéro de permis de l'établissement : 5124-4770		Nombre total de comité de résidents : 1	
PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES			MONTANTS (\$)
Indiquez le budget annuel alloué par le MSSS à l'établissement pour son comité des usagers au cours de l'exercice visé.			5 800\$
Indiquez s'il y a lieu, le montant total majoré alloué au comité des usagers pour chacun de son/ses comité(s) de résidents pour la même période.			
Indiquez le solde (surplus / (déficit)) du comité des usagers à la fin de l'exercice visé.			4 600\$

Toutes les données financières doivent avoir fait l'objet d'une validation auprès du président du comité des usagers de chaque établissement et des directeurs des finances de l'établissement. Leurs signatures respectives sont ainsi exigées.

Nous soussignés, certifions que les renseignements sont exacts et que les données transmises ont été validées.

MICHEL TAPP
Nom du président du comité des usagers :

Michel Tapp
Signature :

07/10/2022

Date

Nom du directeur des finances de l'établissement (ou autorité équivalente) :

Judithanne LeDuc
Signature :

12.10.2022
Date